



Ville de Pontivy

Commission personnel - Comité Technique Paritaire

Compte-rendu de la réunion du 24 février 2011

C9-2011-001

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Henri LE DORZE, Premier Adjoint
Monsieur Alain LE MAPIHAN, Adjoint à la Ville et aux Déplacements
Madame Ghislaine GOUTTEQUILLET, Adjointe à l'Action Sociale et à la Solidarité
Madame Anne-Marie GREZE, Conseillère Municipale
Madame Nicole ROUILLARD, Conseillère Municipale
Monsieur Joël LE BOTLAN, Conseiller Municipal

Organisations Syndicales :

C.F.D.T. :

Membres titulaires

Madame Dominique HILLION, Culture-Tourisme-Vie associative
Monsieur Alain LE CORRONC, Services Techniques

Membres suppléants

Madame Sophie CUEFF, Secrétariat Général
Monsieur Philippe LE MAIRE, Services Techniques

C.G.T. :

Membre titulaire :

Madame Sylvie LE POUZARD, Archives

Membre suppléant

Monsieur Guy LE TARNEC, EHPAD

F.O. :

Membre titulaire

Monsieur Rachel URVOIT, Services Techniques

Membre suppléant

Monsieur Pierrick DURET, Services Techniques

ASSISTAIENT A LA RÉUNION :

Monsieur Roland PICHON, Directeur Général des Services
Madame Sandra LETHIEC, Directrice du CCAS
Monsieur Hugo LUCA, Directeur de l'EHPAD
Madame Adeline GONNARD, Directrice Education-animation
Madame Corinne LEMOINE, Directrice des Ressources Humaines

ABSENTS EXCUSES :

Madame M.Madeleine DORE-LUCAS, Adjointe au Logement, Habitat, Patrimoine et
Tourisme

Madame Florence DONATO-LEHUEDE, Conseillère Municipale
Monsieur Gérard DERRIEN, Conseiller Municipal
Monsieur Pascal LANGLO, Police Municipale (CFDT)
Madame Valérie LE CLANCHE, Enfance-jeunesse (CFDT)
Madame Aude MOYSAN, Directrice générale adjointe
Monsieur Daniel HOUDAYER, Directeur des services techniques
Monsieur Jean-Pierre LE BIHAN, Directeur des Finances
Docteur Patrick LE FLOCH, Médecin du travail

I – PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS (Cf. ci-joint)

- Modification du tableau des emplois

II – DOCUMENTS ANNEXES

- Tableau des Emplois

III – AUTRES POINTS

Avant d'aborder l'ordre du jour, les membres du CTP font connaissance avec M. Hugo LUCA, le nouveau directeur de l'EHPAD qui a pris ses fonctions le 1er février et accueillent Mme Sophie CUEFF, nouvelle représentante du personnel CFDT.

A – Étude sur l'organisation du Palais des Congrès et du Théâtre des Halles

Le Palais des Congrès a fait l'objet d'une étude d'organisation en 2001, conduite par la direction Éducation-Animation, préalablement au recrutement de l'actuel responsable de l'équipement.

Au cours des années suivantes, plusieurs réunions de services ont eu lieu et ont débouché sur certaines mesures touchant les moyens humains et matériels.

Cependant, des difficultés persistantes, quant à l'exercice de la responsabilité de l'équipement et au fonctionnement de l'équipe, ont suscité des interventions récurrentes en Comité Technique Paritaire (CTP).

Aussi, le bureau municipal a demandé au DGS d'établir un diagnostic et de formuler des préconisations.

C'est ce travail qui a été présenté aux membres de la commission le 10 février et au CTP le 24 février.

Il pose, dans un 1er temps, les conditions et les modalités de fonctionnement (capacités d'accueil, fréquentation, personnel, bilan financier) puis aborde 12 grands thèmes : l'accessibilité, l'accueil, les déchets, la desserte, l'entretien, l'équipe, les interventions extérieures, le matériel, la régie, la sécurité, la tarification et les travaux.

Dans un 2nd temps, des mesures sont proposées pour chaque thème et planifiées dans le temps.

Ainsi, il est principalement prévu de programmer des travaux pour améliorer l'accessibilité, de réorganiser l'accueil général, d'engager une réflexion avec Pontivy Communauté pour développer la promotion de l'équipement, de mettre en place des protocoles internes et externes de gestion des déchets, d'instaurer un plan de stationnement et d'initier un questionnement sur les déplacements, d'actualiser le protocole d'entretien des locaux, d'améliorer les conditions de stockage du matériel, de

revoir le mode de calcul des prestations, de réaliser une étude des fluides et d'établir un programme pluriannuel de travaux.

Certaines de ces mesures ont, d'ores et déjà, étaient mises en œuvre ; d'autres demandent plus de temps.

B – Information sur les transferts de compétences « Eau et Assainissement » et « Petite Enfance » :

Le Conseil Communautaire a voté la prise de 2 compétences : « l'eau et l'assainissement » et « la petite enfance ». Les conseils municipaux des communes membres de Pontivy Communauté ont 3 mois pour se prononcer sur ces transferts.

Le Conseil Municipal de Pontivy a voté celui de l'eau et l'assainissement et se prononcera sur celui de la petite enfance.

Sont concernés 7 agents pour l'eau et l'assainissement et 13 pour la petite enfance (Crèche-Halte Garderie / Relais Assistantes Maternelles).

Une réunion d'information à destination de ces agents est prévue le 29 mars prochain.

C – Questions diverses :

1. Mise en œuvre d'une procédure d'expertise médicale : Il a été proposé aux membres du CTP d'adopter une procédure de gestion des accidents de travail en y intégrant de façon systématique une expertise médicale au terme des 3 premiers mois d'arrêt.

2. Informations sur les départs : les membres du CTP ont été informés des licenciements pour inaptitude physique intervenus au CCAS.

3. Demande de revalorisation du régime indemnitaire : Il a été répondu aux représentants du personnel que cette demande n'était pas à l'ordre du jour ; cependant, les récentes évolutions statutaires (fusion de cadres d'emplois) et les prochaines modifications obligeront à « toiletter » le régime des primes.

4. Évolution du tableau des emplois au CCAS (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) : la loi de finances pour 2011 a apporté des modifications dans le dispositif d'exonération des cotisations patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales pour les salariés intervenant sur des activités de services à domicile.

A compter du 1er janvier 2011, l'exonération pour les activités de « services à la personne » est supprimée. Parallèlement, l'exonération spécifique aux activités réalisées dans le cadre de « l'aide à domicile » est maintenue sous réserve que les interventions soient réalisées par du personnel recruté en CDI. Ces évolutions obligent, pour maintenir un coût supportable pour les utilisateurs, de revoir le tableau des emplois. Le CTP a émis un avis favorable aux modifications proposées.

5. Signature de la nouvelle convention tripartite à l'EHPAD : la nouvelle convention fixe, pour la période 2010-2015, de nouveaux objectifs à atteindre par l'établissement et octroie de nouveaux moyens. Le 1er objectif est la mise en place, la nuit, d'un binôme auxiliaire de soins / agent social, sur les 2 sites. La mise en place de ce binôme impose de repenser les tâches effectuées par les agents, pour en basculer certaines du jour vers la nuit. Des groupes de travail sont constitués et dans l'attente de

leurs préconisations, l'ensemble des postes d'agents sociaux, devenus vacants suite aux départs en retraite de leurs titulaires, va être gelé. La mise en œuvre est prévue avant l'été prochain. Le CTP a, par ailleurs, émis un avis favorable à la modification des horaires de travail du nouveau binôme de nuit auxiliaire de soins / agent social pour leur permettre un temps de transmission.